

Didier Guilbaud*Bibliothèque municipale de Dunkerque*

COOPÉRER DANS UNE AGGLOMÉRATION : RESTONS SIMPLE !

SUPPOSONS que demain les frontières communales dans lesquelles nous sommes plus ou moins bien installés soient supprimées. Supposons que l'on soit amené à construire une politique de lecture publique sur l'ensemble d'une agglomération du type de celle de Dunkerque sans tenir compte des clivages d'aujourd'hui !...

Dans cet esprit, l'article présente tente de donner un sens au principe de politique de la lecture d'agglomération en essayant de se placer – si faire se peut – au-dessus de la mêlée actuelle, mais en tentant – en termes d'aménagement d'un réseau de bibliothèques et de coopération – de proposer des solutions, du moins des pistes de réflexion pour bâtir un ensemble plus cohérent pour l'avenir.

En réponse provisoire, on dira qu'il s'agit de mettre des ressources et des énergies en commun pour améliorer la prestation des bibliothèques auprès de tous les publics.

Les bibliothèques dans le Dunkerquois

Il y eut Dunkerque qui, il y a peu encore, n'était qu'une petite ville de 20 000 habitants. Les images des livres d'histoire représentant la plage de Dunkerque ne sont pas tout à fait exactes car la Bataille de Dunkerque ne concerne pas la seule ville du nom, mais aussi Malo-les-Bains, Bray-Dunes, etc.

De la ville à l'agglomération

Il y a le Dunkerquois qui concerne tout l'environnement de l'ancienne ville de Dunkerque et les contours de l'actuelle ville, dont les plus grandes agglomérations sont Grande-Synthe, Saint-Pol et Coudekerque-Blanche.

Faits remarquables pour la compréhension de l'agglomération, dans les années 70 Dunkerque a connu deux mouvements politico-administratifs de grande ampleur : les fusions de communes, puis la création d'une « communauté urbaine volontaire ».

Ces deux mouvements étaient liés à la réalisation d'un « Grand Dunkerque » dont l'idée ne cessera

de poursuivre les édiles locaux. Ils ont abouti à la création d'une grande ville d'environ 80 000 habitants, et d'une communauté urbaine forte de 50 000 habitants.

Les implantations industrielles – sidérurgie – ont favorisé le développement urbain de la périphérie, tout particulièrement à Grande-Synthe. L'emploi a connu sa grande crise dès le début des années 80 avec l'effondrement progressif de la construction navale qui va surtout toucher la ville-centre de Dunkerque.

On pourra donc observer à la fois des flux de populations qui se stabilisent autour de 20 à 25 000 habitants dans les différentes villes fusionnées de Malo-Rosendaël, Petite-Synthe et Dunkerque, qui forment aujourd'hui l'actuelle ville de Dunkerque, et dans la périphérie urbanisée : Saint-Pol, Grande-Synthe, Coudekerque. Gravelines, à l'origine village de pêcheurs, doit son extension, plus récente, à la construction de la centrale nucléaire.

Ces flux de population ont un fonctionnement urbain relativement cohérent. C'est pourquoi la notion d'agglomération concerne à

la fois les quartiers et les villes, indépendamment des frontières communales. Exemples les plus frappants de ces flux de population : les bibliothèques de Dunkerque-Malo et de Dunkerque-Rosendaël d'une part, distantes d'environ 300 mètres mais séparées par une grande avenue, frontière entre les deux villes, et les bibliothèques de Saint-Pol et Dunkerque Petite-Synthe d'autre part, distantes de 500 mètres et séparées par une voie rapide. Les bibliothèques accueillent prioritairement les lecteurs du quartier ou de la ville et eux seuls – il y a bien entendu quelques échappées !

Le centre et les quartiers

Le réseau dunkerquois revêt trois caractéristiques : une bibliothèque centrale construite du temps de l'ancienne ville centre de l'agglomération ; des bibliothèques annexes de quartier correspondant aux villes qui ont fusionné dans les années 1970 ; des quartiers dispersés et disparates qui ne bénéficient que d'un service minimum de type bibliobus.

La bibliothèque centrale, dont l'origine remonterait au XVIII^e siècle, est implantée en plein centre de l'agglomération, dans une zone largement urbanisée, commerciale et culturelle. A proximité, la présence du théâtre municipal, du musée des Beaux-arts, du collège Lamartine devenu récemment pôle universitaire font de l'ensemble une véritable place culturelle, à tel point que l'idée est de donner à ces différentes composantes une synergie rassemblée sous le label de « pôle culturel ».

Après avoir été détruite par le feu en 1929, reconstruite en 1933, la bibliothèque actuelle devait subir, en 1972, un complet lifting avant de devenir à cette époque la plus importante et la seule bibliothèque de l'agglomération. Tout aurait été parfait si la ville avait gardé ses

dimensions d'alors : 20 000 habitants.

Un quartier légèrement excentré, dénommé la Basse-ville, disposait également, depuis 1956, d'une annexe de la bibliothèque.

L'héritage des fusions de communes – trois en à peine trois ans – devait se solder par la mise en réseau de plusieurs bibliothèques de quartier dans les anciennes villes de Malo et de Rosendaël. Anciennement bibliothèques populaires, ces équipements deviennent donc des annexes de la bibliothèque centrale de Dunkerque. Insuffisamment développées – des fonds d'à peine 8 000 volumes pour 20 000 habitants chacune –, elles offrent un service de proximité aux populations de Malo et de Rosendaël.

Un dernier équipement à l'extrémité de Rosendaël, dans le quartier de la Tente Verte, revêt la particularité d'être implanté dans un centre social et touche de ce fait assez facilement une population jeune très modeste.

Il restait dans le panorama actuel de la ville de Dunkerque des zones plus ou moins homogènes : nouveaux quartiers d'après-guerre tels les Glacis, ou quartiers classés aujourd'hui DSQ (Développement social des quartiers), qui ne sont pas ou peu desservis par les équipements historiques évoqués ci-dessus. Ils le seront bientôt par un bibliobus urbain.

Les médiathèques

Grande-Synthe et Saint-Pol sont des villes qui, dans le domaine qui est le nôtre, ont effectué des opérations sensiblement proches : environ 25 000 habitants dans chacune des communes, des équipements récents ouverts respectivement en 1985 pour Saint-Pol et en 1986 pour Grande-Synthe.

Elles portent en commun le label de « médiathèque », même si la bibliothèque de Saint-Pol était

seule, du Dunkerquois, à mériter ce patronyme jusqu'à une période récente. En effet, construite sous l'impulsion d'une politique volontariste, celle-ci devait accueillir dès le départ une discothèque, une artothèque et une médiathèque, indépendamment du service livres largement développé. L'absence d'autre structure de ce type devait favoriser l'attrait de cet équipement pour des services autres que celui du livre et, malgré une cotisation modeste, de nombreux usagers non Saint-Polois sont accueillis à la médiathèque.

Construite pour être aussi une médiathèque, la « bibliothèque » Nelson Mandela de Grande-Synthe s'ouvre à la vidéo en janvier 1991, après quelques restructurations internes. Grande bâtisse lumineuse où le disque n'a pas encore sa place !... Et il faudra quelque temps pour connaître l'effet d'attraction sur le public autre que celui de Grande-Synthe, qui fréquente déjà largement l'équipement avec près de 6 600 lecteurs.

Il en est tout autrement de Coudekerque qui apparaît comme le parent pauvre de l'agglomération, avec six modestes bibliothèques de quartier pour une ville de plus de 20 000 habitants. Cet effet de vétusté revêt un sens concret puisqu'il s'agit d'équipements disparates peu adaptés aux fonctions de bibliothèque qui, malgré des volontés internes évidentes de la part des professionnels, souffrent de ne pas disposer d'un équipement central moteur de l'ensemble.

Il est vrai que cela provient aussi de l'image projetée par les bibliothèques modernes citées plus haut. Pourtant, de nombreux points de similitude existent avec les bibliothèques des quartiers de Dunkerque-ville.

Le petit joyau de bibliothèque du Dunkerquois est incontestablement la médiathèque de Gravelines. Les royalties communales dues à l'effet

de serre de la centrale nucléaire ont eu les meilleurs résultats en matière de lecture publique dans cet ancien village de pêcheurs. Axé sur un travail professionnel de qualité, les bientôt deux ans d'activité de cet équipement moderne prouvent sans conteste que, là où les minima normatifs de la Direction du livre sont respectés, la bibliothèque – bientôt médiathèque avec l'ouverture de la discothèque en octobre prochain – rencontre son public.

Loon-Plage, Bourbourg, petites localités, se sont dotées de bibliothèques, à côté d'autres communes, parfois de même importance, qui se « contentent du passage du bibliobus ».

Un bref et dernier regard sur cet état des lieux laisse donc apparaître, sur l'agglomération, quatre types de réalité. Une bibliothèque

Politique de la lecture dans l'agglomération

Le rôle central de la bibliothèque d'aujourd'hui amène à penser qu'un rôle central peut être joué demain par une médiathèque d'agglomération dont la zone de « chalandise » serait l'ensemble du Dunkerquois.

Disposer d'équipements divers

Il faut toutefois se garder d'un équipement unique délégué à toutes les fonctions d'une bibliothèque centrale, eu égard à l'histoire et au fonctionnement interne au sein de l'agglomération. Aussi faut-il sans doute considérer plusieurs aspects : la diffusion et l'animation de tous les supports, la conservation du patrimoine écrit, la

écrit, même si la position qu'occupent les archives municipales dans la gestion du patrimoine d'histoire locale occulte cet aspect vital du service rendu à la population. L'histoire de la ville et de sa bibliothèque l'ont également privée de fonds anciens, soit parce qu'ils ont été délégués à Bergues (légations révolutionnaires), soit parce qu'ils ont brûlé en 1929 (mémoire de la bibliothèque).

Dans ce domaine, il apparaît à tous points de vue plus rentable de centraliser au cœur de l'agglomération les capacités de conservation du Dunkerquois, la politique de conservation, pour mieux articuler celle-ci en liaison avec les autres villes du Nord-Pas-de-Calais et en synergie avec les orientations nationales (Bibliothèque de France).

Néanmoins la gestion d'un tel équipement suppose l'irrigation, dans les différents quartiers ou villes de l'agglomération, de la lecture publique au moyen d'autres équipements périphériques.

Cet état des lieux laisse apparaître sur l'agglomération quatre types de réalité

centrale au cœur de l'agglomération qui accueille une population largement plus importante que celle qui habite l'ancienne ville-centre. Un réseau de bibliothèques qui fonctionne dans des espaces urbains de 18 à 25 000 habitants : bibliothèques de quartier pour les anciennes villes fusionnées de Dunkerque et Coudekerque, bibliothèques centrales des villes de Saint-Pol et Grande-Synthe. Un ensemble de bibliothèques « à la campagne », avec une prime pour la petite ville de Gravelines. Enfin, des points de passages du bibliobus de la bibliothèque centrale de prêt du Nord, annexe d'Hazebrouck.

gestion technique et administrative d'un réseau de bibliothèques.

En lecture publique, la zone d'influence d'une bibliothèque reste à priori celle de son environnement immédiat : à Dunkerque, elle se limite en gros à la population de Dunkerque-centre, d'où la nécessité d'offrir à celle-ci un service de qualité (bibliothèque adultes, bibliothèque enfants, discothèque, vidéothèque de prêt). Le secteur documentation est en revanche symbolique de l'audience d'agglomération. La demande y est plus forte du seul fait de la situation centrale de la bibliothèque actuelle, ce qui n'exclut pas des demandes significatives sur l'ensemble du réseau dunkerquois. L'histoire de la bibliothèque de Dunkerque en fait un important lieu de conservation du patrimoine

Irriguer le réseau

Pour offrir un service de qualité, la marge de population semble être celle d'ensembles de 20 à 30 000 habitants pour les secteurs urbains, moins pour les secteurs ruraux. Ceci recoupe en fait la réalité des villes indépendantes, ou de villes fusionnées. Le « traitement » de ces unités s'est fait jusqu'à présent soit suivant une logique communale (implantation d'une bibliothèque centrale), soit suivant une logique de quartier (bibliothèque annexe liée à une bibliothèque centrale).

Fort de cette expérience, il apparaît judicieux de renforcer les moyens en équipement et personnel d'unités moyennes dont le rôle serait d'assurer la diffusion et l'animation dans les quartiers et qui pourraient par ailleurs animer des dessertes décentralisées, véritables antennes existantes ou à créer.

La coopération génère des coûts hors de proportion avec les objectifs affichés

Cette organisation, dont les termes restent bien évidemment à préciser, permet en toute hypothèse de dépasser les actuels clivages territoriaux et de permettre l'irrigation future du réseau dunkerquois sans contradiction avec l'évolution possible des entités communales : fusion des communes, associations, déconcentrations, etc.

Dunkerque apparaît comme un exemple particulièrement idéal de fusions de communes et de politique d'agglomération autour d'une communauté urbaine. Alors, que l'expérience des uns serve aux autres, si demain ces idées devaient se généraliser en France ! La mise en parallèle de villes fusionnées, il y a 20 ans, avec ce qui existe actuellement dans la périphérie autorise à imaginer un réseau cohérent de services à la population en conjuguant les bienfaits d'une certaine centralisation et les atouts d'une décentralisation dans des limites proches des 20 000 habitants.

Revoir la coopération ?

Comme nous venons de le voir, tous les cas de figure se retrouvent dans un réseau d'agglomération : ville et campagne. Aussi, alors que dans un réseau urbain la synergie des moyens et la refonte éventuelle du réseau s'appuie sur des noyaux forts existants, la vitalité du réseau de lecture publique dans les zones rurales de l'agglomération pose des problèmes spécifiques.

Des formes plus souples

La communauté urbaine qui, faut-il le rappeler, ne dispose pas de compétences en matière culturelle, et dont l'audience couvre les zones urbaines et rurales de l'aggloméra-

tion, a déjà défriché le terrain de la coopération en matière documentaire.

L'intérêt d'identifier les documents et d'y accéder dans les meilleures conditions a été évoqué plus haut. La réponse est partiellement contenue dans le produit Bily, propulsé par la communauté urbaine de Dunkerque, sur la base d'un réseau télématique qu'il fallait alimenter à tout prix. Bily, bibliothèque de lycée, est un serveur bibliographique qui rassemble des notices et des informations sur environ 20 000 ouvrages recensés dans l'agglomération dunkerquoise, accessible sur minitel. L'idée est généreuse, le produit enthousiasmant.

Toutefois il comporte plusieurs écueils : d'abord il est incompatible avec les systèmes de gestion informatisée de certaines grandes bibliothèques de l'agglomération ; ensuite, une fois le document identifié, le lecteur se heurte à de nombreux obstacles tels que l'impossibilité d'emprunter les documents, des heures d'ouverture acrobatiques, l'absence de permanence sur les sites documentaires.

Aussi peut-on craindre qu'à l'étape actuelle, la coopération, qui s'avère nécessaire pour alimenter une telle base, soit illusoire parce qu'elle génère des coûts, humains en particulier, hors de proportion avec les objectifs affichés.

Enfin une structure lourde, telle qu'une communauté urbaine, est-elle le passage obligé de la coopération intercommunale ? Ne pourrait-on pas envisager des formes contractuelles plus souples telles que syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU) ou établissement public, dont l'avantage serait d'éviter l'interférence avec les administrations existantes

lourdes de leurs autres missions ? N'est-ce pas là un des succès de la Bibliothèque publique d'information ?

Le problème universitaire

Revenons sur une autre réalité : celle de l'éducation et notamment l'existence récente de l'université du Littoral.

Nous savons bien, en France, que l'apparition de pôles universitaires ne s'est pas nécessairement accompagnée de la création d'une bibliothèque du même qualitatif. Les étudiants sont arrivés, par petits groupes d'abord, puis par hordes. Il leur a fallu trouver des livres, puis des locaux. Mais cela n'a pas suffi.

Des phénomènes étranges ont pu être observés ici où là. On a d'abord pris les étudiants pour de grands lycéens, mais quand ils rentraient dans les cocons paternels et maternels, le samedi, il leur restait quelques recherches à faire... Alors la bibliothèque du quartier, de Saint-Pol, de Grande-Synthe ou de Dunkerque devenait le lieu de ressources obligé.

Toutefois, hormis la bibliothèque centrale de Dunkerque qui, par son ancienneté et l'importance de son fonds documentaire, peut encore répondre à la demande, l'engorgement est assez sensible dans les quartiers et en périphérie, dans les équipements pensés plutôt pour satisfaire un public de proximité : personnes âgées ou enfants.

Dans ce domaine, la coopération est davantage un problème d'avenir et se situe sur divers plans : la relation de la future bibliothèque centrale de Dunkerque « médiathèque » d'agglomération et les bibliothèques universitaires à venir (mais quand ?) ; la capacité documentaire de tous les équipements existants entre eux et la bibliothèque centrale-médiathèque d'agglomération ; la relation des actuels centres documentaires dans

les différents lieux éducatifs universitaires (Institut universitaire de technologie, pôle Lamartine, MCC (« Marketing, culture, communication »), etc.) entre eux et en relation avec les autres structures.

Rappelons toutefois qu'une bibliothèque-médiathèque publique, même d'agglomération, ne peut pas répondre à elle seule à la demande universitaire ; le public d'une bibliothèque publique est un public généraliste majoritairement préuniversitaire, souvent postuniversitaire ; rappelons également qu'une bibliothèque universitaire a pour mission de satisfaire le public universitaire, c'est-à-dire les étudiants et enseignants, sur leurs besoins propres, l'étude et la recherche.

C'est pourquoi il convient d'envisager toutes les convergences qui permettent un meilleur service rendu à l'ensemble de la population et les coopérations possibles, voire indispensables, entre établissements.

L'agence régionale

La mise en place il y a quelques années de structures régionales de coopération s'est concrétisée, en 1986, par la création dans le Nord-Pas-de-Calais de l'agence ACCES, création impulsée au départ par la Direction régionale des affaires culturelles, qui dispose depuis 1982 d'un chargé de mission au Livre et à la lecture.

Petit à petit les missions de l'agence se sont concentrées autour de plusieurs axes tels que la formation continue, la numérisation de la presse, etc.

On peut observer au demeurant que l'agence de coopération se transforme peu à peu en organisme prestataire de services du livre et de la lecture, qui fonctionne par conventionnement auprès du Centre national de la fonction publique territoriale et de collectivités territoriales, département du Pas-de-Calais, par exemple.

Il paraît cependant abusif de condamner pour cette raison toute coopération régionale. L'idée que nous nous faisons de cette coopération a été détournée de son sens : nous avons mis sous le mot « coopération » l'idée de services centraux assumés directement par l'Etat ou au moins délégués à l'échelon régional. D'une part, les moyens de cette coopération-là n'ont pas été suffisants pour aboutir, d'autre part, en déléguant à des salariés la mission de mettre en œuvre la coopération, les professionnels des bibliothèques ont évité pendant plusieurs années de se confronter à la réalité, ce qui a provoqué une perte de vitesse significative – mais probablement provisoire – des associations professionnelles.

Cette évolution, qui semble inéluctable, pose de nouvelles questions : quelle est la position en région d'une structure liée au livre et à la lecture ? *Quid* de ce glissement naturel vers une professionnalisation de certaines tâches : suivi de dossiers lourds tels que ceux cités ci-dessous ?

Néanmoins, il y a risque si certaines prestations auprès des collectivités ou organismes devaient se faire au détriment des professionnels.

D'autres approches

Sur le plan national, une agglomération littorale, au demeurant doublement frontalière, se demande bien ce qu'elle a à faire de projets tels que la Très Grande Bibliothèque. La Bibliothèque de France, c'est un peu loin, et ce sera d'abord l'affaire de la métropole. Alors, y aura-t-il des retombées jusqu'ici ? Peut-être... Mais le développement de la lecture publique implique-t-il nécessairement le lien avec une méga-bibliothèque parisienne ?

En revanche la politique de la ville menée plutôt tambour battant ces

semaines-ci par le ministre de la Ville... et maire de Dunkerque auront ici des incidences directes, notamment dans les quartiers de développement urbain (DSQ).

C'est pourquoi il semble que la coopération nationale doive relever de plusieurs approches :

- rassembler les acteurs culturels, et autres (éducatifs notamment), pour combattre l'échec de la lecture et de la culture autrement que par des actions sporadiques auprès des bébés-lecteurs ou des détenus ; le plus sûr moyen d'éviter l'échec n'est-il pas de donner aux plus démunis la possibilité d'accéder au livre en créant des équipements ou des dessertes dans les quartiers dits sensibles ?

- agir en profondeur sur ces quartiers en inventant de nouvelles approches – sortons de nos pratiques habituelles ;

- réussir au plus haut niveau la coopération avec les autres bibliothèques en région, notamment pour le Nord-Pas-de-Calais Lille, Calais, Boulogne, Valenciennes, Arras, etc., pour ne citer que quelques unes d'entre elles ;

- disposer de plus de professionnels.

Reste l'Europe

Sur le plan international, la proximité d'une frontière avec la Belgique est bien peu vécue comme un facteur possible de coopération transfrontalière. Il est vrai que la Belgique flamande est jalouse d'une identité linguistique mais aussi économique et culturelle qu'elle a su préserver.

De ce côté-ci de la frontière, la plus importante ville de Flandre maritime – Dunkerque – a subi de nombreux mixages qui l'ont éloignée de ses racines. Les catastrophes historiques encore proches ne permettent pas un enracinement plus profond que l'avant-guerre.

Néanmoins, sur le terrain, des professionnels de la culture se sont

depuis longtemps attachés à valoriser le potentiel historique de la ville et de ses environs : ainsi en est-il pour les exemples les plus immédiats de rapatriement, à Dunkerque, d'archives de la reconstruction menée avec beaucoup de talent par l'archiviste de Dunkerque, ou l'édition d'une bande dessinée sur l'histoire de Grande-Synthe menée en collaboration avec la bibliothèque de la ville, qui ne sont que deux des exemples les plus récents.

Aussi, même si des approches individuelles avec nos collègues flamands sont aujourd'hui pratiquées par les uns et les autres, il reste un long chemin à parcourir avant de se retrouver sans frontière autour d'activités de coopération.

Dans ce domaine comme dans d'autres apparaissent les carences de la situation française. Que savons-nous de la langue flamande, alors que nos voisins pratiquent avec aisance le bilinguisme (parfois sans conviction) ? Que savons-nous de la culture flamande, et comment l'exploitons-nous dans nos bibliothèques, par exemple la littérature ?

Aussi conviendrait-il de préconiser avant toute chose un rapprochement entre les professionnels de nos communautés pour une meilleure connaissance mutuelle et peut-être, après le couperet de 1992, une action de concert sur des terrains communs.

Pour une coopération intercommunale d'agglomération

Face au grand chantier de coopération pour un meilleur service à la population, l'échelon d'agglomération semble l'un des plus adaptés. C'est pourquoi je plaide pour une coopération intercommunale d'agglomération.

Le handicap premier d'une coopération intercommunale volontaire vient de l'habitude, probablement mauvaise, d'une concentration des activités d'une bibliothèque, ou d'un réseau de bibliothèques, autour de l'identité communale qui, on l'a vu sur le Dunkerquois, ne correspond pas toujours à une réalité.

Par ailleurs il est inutile de se voiler la face. Nous avons souvent pratiqué en termes d'opposition : faire mieux que le voisin est souvent apparu comme la voie essentielle d'une reconnaissance de nos autorités réciproques et nous avons parfois même fini par nous culpabiliser des insuffisances de ceux-là mêmes qui possédaient le pouvoir communal. A vouloir être le premier au village, on a ainsi oublié d'être plus forts, à plusieurs, dans le réseau interactif de nos cités.

L'opposition politique des élus n'a pas non plus été sans conséquence. Et, à tout considérer, le résultat est catastrophique.

C'est pourquoi il apparaît nécessaire de concentrer notre potentiel et notre activité autour d'une idée commune définie simplement par des termes tels que « développement de la lecture » et autour d'une identité fédérative : celle de « bibliothèque », ou « médiathèque » pour les modernistes.

Ainsi un usager – pour ne pas dire lecteur – devrait-il trouver sur son chemin un ou des lieux, dans son quartier, dans son village ou près de son activité professionnelle, clairement identifié comme espace du livre et autres médias, disponible à son loisir ou son activité de recherche documentaire.

Identité unique signifie aussi utilisation de lieux identiques, par exemple par la mise en place d'une « charte des bibliothèques » unique pour tous les usagers de la même agglomération. D'où la nécessité de mettre bas les frontières tarifaires et de provoquer en amont une mise à plat des ressources.

Cela peut signifier aussi la généralisation d'horaires harmonisés pour éviter à l'usager de devoir jongler sur plusieurs fuseaux horaires, ce dont nous sommes particulièrement friands.

Enfin, toute action commune doit être recherchée, qui vise à améliorer l'accès au livre, à la lecture, à la documentation, etc. par des catalogues promotionnels communs, la synergie des actions au moment d'actions nationales. Dans l'agglomération de Dunkerque, il y a aujourd'hui volonté de coopération et « La fureur de lire 1991 » ou « Les arts au soleil » seront bientôt les premières réponses communautaires.

Certes ces propositions n'ont pas encore trouvé sur le Dunkerquois toute la vigueur suffisante qui permettra de se fédérer autour d'idées-force. Mais l'idée d'agglomération est justement là : créer les conditions contractuelles d'un meilleur service au public en créant la synergie de toutes les volontés et de toutes les capacités autour de nos missions essentielles.

Avril 1991